



Ma plainte est classée sans suite, pour préjudice financier répar

Par horais, le **02/06/2008** à **07:02**

j'ai été remboursé par les assurances

Donc suite à cette affaire d'escroquerie classée sans suite .

Je souhaiterai relancer ma plainte au civil pour préjudice morale ce qui est très dure actuellement d'encaisser ce classement sans suite ! Malgré que j'ai pas perdu d'argent, je peux faire appel au civil et demander des dommages et intérêts , et comment faire ? je dois me déplacer au tribunal d'instance pour remplir un formulaire??? Je dois déboursé des sommes d'argent pour relancer ma plainte au civile je vous laisse lire mon message plus haut concernant mon escroquerie... MERCI de bien vouloir me répondre car j'avous que c'est difficile je suis une victime avec toute les preuves